

LA CONSOMMATION

LE CONSEIL CANADIEN—LES CRITÈRES RELATIFS À LA NOMINATION DU PRÉSIDENT

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations et elle se rattache à celle que j'ai posée hier au sujet du Conseil canadien de la consommation. Comme les journaux racontent que le premier président du Conseil ne connaissait absolument rien des problèmes de la consommation, le ministre nous dirait-il quels critères il utilise pour choisir le président du Conseil, qui est le nouveau président et quelles qualités, le cas échéant, lui ont valu ce poste?

M. l'Orateur: Je doute que la question soit recevable. Si le ministre désire y répondre, il devra, je pense, faire une déclaration à l'appel des motions.

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE DIFFÉREND ENTRE LES MÉCANICIENS DE LOCOMOTIVE ET LES SOCIÉTÉS FERROVIAIRES—LA RUPTURE DES NÉGOCIATIONS AU CN—LA MENACE DE GRÈVE

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, le ministre du Travail me dirait-il si les négociations entamées avec une des compagnies de chemin de fer, le CN, sont vraiment rompues et si le 5 avril a été choisi comme date où une grève pourrait être déclenchée?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): C'est possible, monsieur l'Orateur, mais je n'en ai pas été prévenu officiellement, et je ne saurais révéler ce que j'ai appris de source confidentielle. Je n'ai aucun moyen de vérifier la chose publiquement.

* * *

LES GRAINS

LE CONTENU DES ENTREPÔTS DE VANCOUVER AU DÉBUT DE LA GRÈVE DES CHEMINS DE FER

M. Cliff Downey (Battle River): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre chargé de la Commission du blé et lui demander dans quelle proportion les entrepôts de Vancouver étaient remplis au début de la grève des chemins de fer la semaine dernière.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir d'indiquer les chiffres exacts au député. Le blé entreposé à Vancouver atteignait des proportions relativement élevées par rapport à ce qu'on considère comme un niveau d'exploitation souhaitable.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE LE CANADA ET L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE—LE VERSEMENT DES PENSIONS AUX CANADIENS D'ORIGINE ALLEMANDE

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Comme on s'interroge [L'hon. M. Basford.]

sur l'exactitude de la réponse fournie hier par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, peut-il nous dire s'il a vérifié cette question et est-il en mesure de confirmer ou d'infirmer sa réponse concernant la date d'entrée en vigueur de la convention conclue entre le Canada et l'Allemagne de l'Ouest au sujet des pensions.

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, au sujet de la date effective des versements, et au cas où je me serais mal exprimé, je voulais dire qu'aucun versement ne sera effectué tant que la convention ne sera pas ratifiée. Je ne pense pas que la convention soit ratifiée, au moins par le Parlement de l'Allemagne de l'Ouest, avant six ou huit mois. J'espère que ces précisions satisfiront le député.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ainsi la date effective n'est pas immédiatement mais dans six mois.

• (3.10 p.m.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI DE 1970 SUR L'ORGANISATION DU GOUVERNEMENT

DISPOSITIONS RELATIVES À LA RÉORGANISATION DES MINISTÈRES, AUX DÉPARTEMENTS D'ÉTAT, AUX SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES, ETC.

La Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Honey, reprend l'étude, interrompue le mardi 30 mars, du bill C-207, concernant l'organisation du gouvernement du Canada et les questions qui s'y rattachent ou en dépendent, présenté par le très honorable M. Trudeau.

M. le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Lorsque le comité a levé la séance hier soir, l'article 14 du bill était à l'étude.

Sur l'article 14—*Création de départements d'État.*

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur le président, si cela convient au comité, et pour éviter de se répéter, je voudrais qu'on me permette de traiter non seulement des départements d'État, mais aussi de l'article suivant, qui concerne les secrétaires parlementaires. A moins qu'on ne pose d'objection, je suivrai cet ordre.

M. le président: Les membres du comité ont entendu la proposition du très honorable représentant. J'imagine que, unanimement, on lui permettra de traiter de ces deux parties du bill. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, de ces articles, je dois conclure que les députés libéraux adopteront comme chanson «Roll Out the Barrel». Au cours des années, rien n'a jamais suscité autant l'intérêt des membres du parti libéral que ces articles, à vrai dire, cela se comprend, car le parti libéral compte 155